

FAUT-IL LEGIFERER SUR L'EUTHANASIE ?

Date du cours : ... / ... / ...

→ Activité 1



Attention : ici, peu importe la formulation des réponses, ce qui compte, c'est que les informations que vous avez rapportées correspondent aux propositions ci-dessous.

1. Ce jour-là, le président français annonce le lancement d'une consultation citoyenne sur la fin de vie avec pour objectif la possible instauration d'un nouveau cadre légal.
2. La France, à la différence d'autres pays européens, n'autorise ni l'euthanasie active ni le suicide assisté.
3. Une consultation est mise en place afin de permettre aux citoyens de s'informer, de mesurer les enjeux liés à la fin de vie. Les équipes de soins palliatifs, des députés et des sénateurs participeront à ce travail. Selon l'Élysée, il s'agit, si nécessaire, de préciser et de faire évoluer le cadre légal français.
4. Ce sont les lois Leonetti (2005) et Leonetti-Claeys (2016). Elles concernent les malades en fin de vie.

→ Activité 2

- Elle s'oppose fermement à toute loi qui autoriserait à choisir le moment de sa propre mort.

→ Activité 3

Que craint-elle ?

1. Que la consultation citoyenne soit une illusion, que tout soit plié (décidé) d'avance.
2. Qu'on change le Code pénal et qu'on entre dans un autre monde où on pourrait tuer.
3. Que les personnes âgées en viennent à demander la mort comme un geste citoyen.
4. Que les familles et la société fassent pression sur elles pour des raisons économiques (le coût des soins palliatifs est beaucoup plus élevé que celui d'une injection létale).

Que recommande-t-elle ?

1. Le développement des soins palliatifs.
2. La formation des médecins au traitement de la douleur.
3. Le maintien de garde-fous (afin d'éviter les dérives).

→ Activité 4

L'audio

- Elle utilise des mots simples, des formules qui ont un fort impact négatif. Elle les répète.
- Elle a recours à des expressions imagées (« de la poudre aux yeux », « que tout soit plié d'avance ») qui apportent une touche négative et frappent l'imagination des auditeurs/auditrices.
- Elle s'implique dans le discours, elle renforce ses prises de positions par des adverbes.
- Le ton de son discours est grave, la voix est douce et ferme, l'articulation est claire, la vitesse assez rapide mais régulière : tout indique la conviction, la force de persuasion tranquille.

Le visuel

- Le décor du plateau est moderne, épuré et chaleureux (présence de couleurs chaudes), malgré la table blanche à l'avant plan. Les vêtements des intervenantes sont assortis au décor. Toutes ces couleurs atténuent la dureté des images à l'arrière-plan.
- Les techniciens sont attentifs au cadrage : on passe de plans rapprochés qui mettent en valeur les expressions des visages, à des plans plus larges. Il y a une bonne dynamique.
- La présence des images, qui suscitent la compassion, ne détourne pas l'attention du discours mais le renforce en s'appuyant sur les émotions.
- La gestuelle est discrète : l'invitée se limite à ponctuer son discours par le mouvement des mains, à incliner la tête, un geste qui la rend abordable, persuasive avec délicatesse et fermeté.
- Ces éléments renforcent les arguments, la prise de position de l'invitée.